



CDEN du 3 octobre 2016



Mesures de sécurité

Le Directeur Académique informe que les services de la sécurité intérieure collaborent avec les différents services de l'État et reconnaît que les personnels de l'Éducation Nationale ne sont pas formés aux sujets de sécurité et de sûreté. Sans déni ni psychose il faut développer la culture de la sécurité.

Dans notre département, Lourdes fait l'objet d'une attention supplémentaire compte-tenu de la proximité du site religieux.

Concernant la réforme des collèges, elle est certes dense mais selon le DASEN si elle avait été trop étendue dans le temps, elle se serait diluée et aurait perdu de la cohérence.

L'Inspecteur d'Académie rappelle que, contrairement à ce qui a été écrit dans la presse, le département connaît un taux d'absence des personnels enseignants tout à fait normal.

1^{er} degré :

Protocole pluriannuel de réorganisation scolaire :

Le département est pilote au niveau national car en avance sur les autres départements quant à l'application du protocole pluriannuel de la réorganisation scolaire.

M. Glavany nous informe d'une réflexion en cours pour le renouveler ou prolonger l'application de ce protocole d'ici la fin de 2016. Il n'y a rien d'officiel mais l'État va dans ce sens et cela permettrait l'aboutissement du travail.

Approbation des comptes-rendus des CDEN du 8 mars et 19 février (sous réserve de commentaires ultérieurs par un membre n'ayant pas reçu les comptes-rendus).

Les effectifs dans le 1^{er} degré :

-66 élèves ce qui représente une variation de -0.31%.

Baisse de 6,98% des élèves de 3 ans.

Baisse de 10% des élèves de moins de 3 ans.

Dans le privé, il n'y a pas de changement de tendance, on n'a pas vu d'augmentation de transfert du public vers le privé .

787 classes en 2016 contre 806 classes en 2014.

Nombre d'élèves par classe : 21,28 en 2014 ; 21,25 en 2015 et 21,33 en 2016

Cependant, Il existe localement des écarts. Les moyennes cachent des réalités très différentes.

Peu d'élèves sont scolarisés au CNED contre une centaine d'élèves il y a quelques années. (il s'agissait surtout de d'inscriptions « alibi »).

L'instruction à domicile représente une soixantaine d'élèves et connaît une évolution stable.

- Ouverture en juillet d'un poste à l'école Arc-en-ciel de Bordères, compte-tenu des effectifs.

- Ouverture provisoire à Lau Balagnas
- Réouverture de la classe d'Aspin en Lavedan en raison du retard de la construction de l'école d'Ossen
- Un titulaire remplaçant a été nommé à Castelnau-Rivière Basse en attente du RPI en 2017
- Ouverture provisoire du poste « plus de maîtres que de classes » (PDMQC) sur les écoles de Voltaire et Jean Macé.
- Ouverture d'une unité « autisme » à Barbazan (cela concerne 5 ou 6 élèves non inclus pour l'instant) sur un moyen national et non départemental.

RPI dispersés :

Castelnau Rivière Basse- Madiran- St Lanne- Lasserre – Montpezat pour le 65.

Bétraçq et Crouzeilles pour le 64.

Les effectifs restent fragiles malgré l'arrivée de 4 familles (qui pourraient être amenées à muter).

L'année prochaine, le secteur de Sombrun et Lahitte sera étudié.

Modification des horaires (validés en conseil d'école) :

Boo Silhen- Ayros Arbouix – Uglas et Escaunets.

Il n'y aura pas de changements d'horaires de transports dans le département.

Intercommunalités

Suite aux nouvelles intercommunalités qui prendront effet au 1^{er} janvier 2017, la configuration des circonscriptions risque d'être modifiée.

473 communes pour 270 écoles et 72% des écoles ont 3 classes ou moins.

2nd degré :

UPE2A

C'est un dispositif, contrairement à la SEGPA, qui est une structure.

L'affectation dans le dispositif reste opaque pour nous même s'il est dit que les critères d'affectation tiennent compte de la proximité, notamment celle du CADA .

Les textes prévoient 12 élèves par dispositif.

Dans le 2nd degré : un poste à Lourdes et 2 à Tarbes (collège Desaix et collège Paul Eluard),

SEGPA

Arrivée de directeurs de SEGPA un mois après la rentrée ce qui entraîne des difficultés de fonctionnement.

Avec l'apparition du cycle 3 cm1-cm2-6^{ème}, l'orientation SEGPA en fin de 6^{ème} est envisagée ainsi que plus de souplesse quant à l'entrée et à la sortie de la structure.



se-unsa.org



LYCEES :

Les effectifs des lycées sont très chargés dans le département.

Il reste quelques places dans les lycées professionnels (dans le secteur de l'hôtellerie – lycée l'Arrouza- logistique – Vic-en Bigorre- et dans le bâtiment et charpente – Sixte-Vignon).

L'IA signale qu'il n'y a pas d'IEN-inspecteur d'orientation en raison d'une mutation à la fin de l'été.

Ce qui ne facilite pas l'analyse de l'orientation en cette rentrée.

La FCPE regrette les effectifs trop lourds qui aggravent le décrochage et le départ vers le privé et demande un décloisonnement lycée-enseignement supérieur.

Réponse : les effectifs lourds concernent 50% des enseignements. Souhait de favoriser les poursuites d'études et d'asseoir la 2^{ème} place post-bac de Midi-Pyrénées pour notre département.